

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Véto-pharma sur la commune principale de l'AIOT Champrue 36310 Chaillac.

La référence de votre dossier est A-3-WQ7UPQHC5 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/03/2023 à 16h04 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **32424060500067**

Raison sociale **VETO-PHARMA**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**ZONE ARTISANALE DE CHAMPRUE**

**Les Servenilles**

**36310 CHAILLAC**

### Signataire

Nom : **GUEGUEN**

Prénom : **Claude**

Qualité : **Directeur de site**

## Référent

Nom : **COULIN**

Prénom : **Léa**

Fonction : **Coordinatrice HSE et Excellence Opérationnelle**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Véto-pharma**

Description des activités :

**Usine de fabrication de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires vétérinaires.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **Champrue 36310 Chaillac**

X : 570925

Y : 6594217

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 2.194 MW	Puissance thermique nominale 2.194 MW	DC	Chaudières x2 : 1000 kW x2 : 2000kW Groupe électrogène : 80 kW Ballons gaz (LP/APN) - Préparateur d'eau chaude instantanée, générateur de chaleur directe (modèle BFC 60 soit 57kW) x2 : 114 kW Prison : 81 emplacements de 1,5m3 : 121,5 Distribution abeilles : 138 emp x1,5m3 : 207m3 Quarantaine abeilles : 98 emp x1,5m3 : 147m3 Stock PF CDMO : 129 emp x1,5m3 : 193,5 m3 Triangle : 174 emp x1,5m3 : 261m3 200 emp x1,5m3 : 300m3 APN en 3x8 : 70 kg/h soit 1680 kg/jour APO en 3x8 : 50 kg/h soit 1200 kg/jour Collier en 1x8 : 12 kg/h soit 96 kg/jour
2663	2663-1-b	Stockage de pneumatiques	Volume stocké 930 m3	Volume stocké 930 m3	D	
2662	2662-2	Stockage de polymères	Volume stocké 300 m3	Volume stocké 300 m3	D	
2661	2661-1-c	Transformation de polymères	Quantité susceptible d'être traitée 2.976 t/j	Quantité susceptible d'être traitée 2.976 t/j	D	

2260	2260-1-b	Broyage, concassage, criblage ... des substances végétales et produits organiques naturels	Puissance maximale 173 kW	Puissance maximale 30 kW <sup>DC</sup>		Total : 2976 kg /jour APO : 15 Kw (projet) APN : 15 kW (projet) WAM : 75 kW Grelbex : 68 kW  Stock MP /AC1 : 4832m3 Stock MP/AC2 : 4402m3 Stock MP/AC3 : 4853m3 Quarantaine MP/AC : 1730m3
1510	1510-2-c	Entrepôts couverts	15817 m3	15817 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

**Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.**